

MASTER 1 ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

PARCOURS-TYPE EMPLOI PUBLIC

- **Titre du cours : Histoire de l'Etat et de la décentralisation**
- **Programme :** Histoire de l'Etat et de la décentralisation depuis la fin de l'Ancien Régime jusqu'au XXe siècle
- **Crédits ECTS :**
- **Langue d'enseignement :** Français
- **Modalité pédagogique :** Présentiel
- **Total heures :** 21h CM
- **Heures de travail personnel par étudiant :**
En Master 1, les heures de travail personnel devraient être équivalentes aux heures de cours.
- **Responsable de la formation :** M. Francis Querol
- **Responsable du cours :** Ludovic Azéma

DESCRIPTION

- **Présentation :**

L'objectif du cours est de comprendre les enjeux historiques et contemporains de la construction de l'Etat et de la vie locale. Il s'agit de contextualiser les débats et les différentes législations autour de la centralisation / décentralisation pour comprendre les motivations, les circonstances historiques et politiques des évolutions, l'équilibre à trouver entre la recherche d'unité, d'égalité et de liberté. A travers une réflexion historique, ce cours a pour objectif de comprendre l'organisation actuelle de l'Etat et de la décentralisation.

- **Lien avec le programme :**

Ce cours s'insère dans une formation qui a pour objectif de former des cadres susceptibles d'intervenir dans l'administration des trois fonctions publiques. La Master propose une formation pluridisciplinaire à la fois théorique et pratique. C'est pourquoi ce cours permet aux étudiants de comprendre la structure globale de l'Etat, de ses territoires et des différentes fonctions publiques.

Il est en lien avec d'autres matières enseignées dans le Master telles que le droit public économique institutionnel, la démocratie locale ou encore le droit administratif appliqué aux trois fonctions publiques.

Il est encore un complément théorique nécessaire aux autres matières aux visées plus pratiques. Après avoir compris les grandes évolutions toujours en cours, les étudiants pourront développer avec une hauteur de vue suffisante leurs connaissances dans les autres matières proposées.

- **Objectifs d'apprentissage :**

A l'issue de ce cours, l'étudiant est capable de :

- Mettre en perspective les spécificités de l'organisation étatique en France
- Comprendre les enjeux politiques, administratifs, constitutionnels des différents modèles proposés
- Comprendre l'organisation actuelle
- Comprendre et prendre la mesure de la fonction publique dans laquelle les étudiants seront amenés à intervenir
- Se projeter sur les débats et évolutions à venir

- **Compétences transverses :**

Ce cours prépare à certaines compétences transverses attendues au niveau Master puisque la réflexion sur l'Etat et la décentralisation mobilise des réflexions sur les idéologies politiques, le droit administratif ou des collectivités locales.

- **International**

Y a-t-il une dimension internationale dans ce cours ?

Non. Le cours est consacré à l'histoire nationale et locale.

- **Responsabilité sociale et environnementale**

Y a-t-il une dimension RSE dans ce cours ?

De manière incidente, ces questions peuvent être abordées lors des débats sur la création de certaines collectivités territoriales.

- **Prérequis :**

Un diplôme de niveau licence est nécessaire. Il permet aux étudiants d'avoir un socle de connaissances suffisant en Histoire institutionnelle, politique et constitutionnelle permettant les approfondissements sur un thème spécifique. Si ce n'est pas le cas, il faudrait alors un travail personnel de lecture d'ouvrages généraux d'Histoire institutionnelle.

- **Contenu, organisation :**

L'enseignant donne un cadre et dispense des connaissances que les étudiants doivent intégrer. Cependant, la communication et l'échange sont nécessaires pour vérifier ce que savent les étudiants, les pousser à la réflexion et à la recherche des différentes solutions possibles dans un contexte donné.

L'usage de textes permet de disposer d'outil à la réflexion et au commentaire. Ils permettent de mettre en perspective les connaissances qui sont ensuite dispensées.

L'ensemble des documents nécessaires au cours sont distribués en cours et peuvent être disponibles sur Moodle. Il peut s'agir d'extraits de débats parlementaires, d'extraits d'ouvrage théorique ou encore de législations.

- **Modalités d'évaluation :**

L'évaluation se fait en contrôle terminal.

Les étudiants auront à traiter un sujet de dissertation, ce qui implique l'utilisation des connaissances vues en cours pour proposer une réflexion organisée sur le sujet posé.

- **Bibliographie :**

-Grégoire Bigot, *L'administration française*, 2 tomes, Paris, 2014

-C. Boutin et F. Rouillois (sous la direction de), *Décentraliser en France. Idéologies, Histoire et prospective*, Paris, 2003

-François Burdeau, *Histoire de l'administration française*, Paris, 1989

-André Roux, *La décentralisation*, Paris, 2016

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans ce syllabus sont provisoires et peuvent être modifiées. Les modifications du plan de cours seront annoncées en classe.